



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction départementale
des territoires
50 boulevard de Lyon
02011 LAON CEDEX

Mutation à titre gratuit de parts de groupement forestier ou de groupement foncier rural

(art.793 du code général des impôts)

Impôt sur la fortune immobilière

(art.964 & 976 du code général des impôts)

(Mettre une croix dans la(les) case(s) appropriée(s))

A3

ATTESTATION

fournie en remplacement de certaines pièces à joindre à
une demande de certificat

PARTIE RÉSERVÉE A L'ADMINISTRATION

1. Département : AISNE

2. Pièce accompagnant la demande :

N° I _ I _ I _ I _ I _ I _ I

Je soussigné

M (nom – prénom) :

Domicile :

agissant en qualité de :

du groupement désigné ci-après :

dont le siège social est à :

Certifie qu'aucune modification n'est intervenue dans les statuts du groupement désigné ci-dessus, ni dans la consistance de ses propriétés depuis

Le I _ I _ I _ I _ I _ I

et qu'en conséquence, les documents suivants, fournis à cette date demeurent valables (rayer éventuellement les documents qui n'auraient pas été fournis et les joindre alors à la demande).

1 - Plan de situation des propriétés du groupement (extrait de la carte IGN au 1/25 000 ou au 1/50 000)

2 – Feuille(s) du plan cadastral concernant les propriétés

3 – Statuts du groupement forestier ou du groupement foncier rural

Fait à

le I _ I _ I _ I _ I _ I

Signature

PARTIE RÉSERVÉE A L'ADMINISTRATION

Les documents énumérés ci-dessus ont été fournis à la Direction Départementale des Territoires et sont classés dans le dossier n°

Date

I _ I _ I _ I _ I _ I

Signature